



Avec le **PASS SPORT**

Profitez d'une aide de **50€*** pour vous inscrire dans l'un des clubs de la FFCK.

Bénéficiaires : Offre destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Pour en bénéficier au CCKRance : Présenter lors de l'adhésion le courrier original reçu du ministère chargé des Sports attestant des droits au dispositif pour l'enfant concerné. Le club en conservera une photocopie et déduira 50 € du coût de la licence.

